

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE MONTRÉAL-OUEST

Conformément à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, j'ai le plaisir, à titre de Maire, de présenter le rapport sur la situation financière de la Ville de Montréal-Ouest.

Ce rapport se veut un compte rendu de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2015, une appréciation de l'exercice financier en cours et un sommaire des orientations de la municipalité pour les années futures.

1. LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS

a) Les activités de fonctionnement

L'exercice financier 2015 de la Ville de Montréal-Ouest s'est terminé avec un surplus de 359 323\$. Le surplus provient en grande partie de revenus additionnels non prévus.

b) Les activités d'investissement

Les dépenses d'investissements réalisées au cours de l'exercice financier 2015 se chiffrent à 2 153 118\$.

Ce montant inclut la continuation des travaux d'infrastructures entamés en 2014 sur les rues Brock Sud et Brynmor.

Il faut également souligner un investissement de 1 386 650\$ pour les projets sur la Place Rugby et le Parc Davies. Suite aux discussions avec les représentants du gouvernement, une subvention de 1 016 534\$ provenant du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) se rattache à ces projets. Cette aide financière vient couvrir environ 73% des coûts.

Durant l'année 2015, la Ville a aussi investi dans sa flotte de véhicules à hauteur de 145 269\$, dans l'achat des équipements de parc au montant de 102 211\$, dans l'entretien de ses édifices pour 63 879 \$ ainsi que pour l'achat d'outillage et d'équipement au montant de 29 724 \$. Le tout a été payé sans règlement d'emprunt et aucune dette additionnelle ne résulte de ses dépenses.

Au cours de l'année 2016, et tout en respectant la volonté de la population, la Ville de Montréal-Ouest a continué d'investir dans ses infrastructures sur la rue Strathearn. Cet investissement est possible grâce à l'aide financière gouvernementale octroyée à la Ville provenant d'une partie de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) à hauteur de 580 000\$. Cette aide financière vient couvrir environ 72% des coûts de 2016.

2. LE RAPPORT 2015 DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier 2015 a été déposé sans élément de réserve et considère que la gestion des finances municipales respecte les pratiques reconnues.

3. LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

En vertu de la *Loi sur les traitements des élus municipaux*, le maire d'une municipalité doit inclure dans son rapport annuel une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité.

	<u>MAIRE</u>	<u>CONSEILLERS</u>
1° rémunération de base	23 522 \$	9 411\$
2° allocation de dépenses	11 761 \$	4 705\$

4. LA LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000 \$

En terminant, j'ai déposé au bureau du Greffier de la Ville, tel qu'exigé par la Loi sur les cités et villes, la liste de tous les contrats de plus de 25 000 \$ conclus depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle j'ai présenté ce rapport.

5. LE DERNIER PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Les principaux investissements ont été effectués pour des travaux d'infrastructure (égout, aqueduc, pavage, etc.) sur la Place Rugby et pour la réfection et construction du Parc Davies.

6. LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE EN COURS

Quant aux résultats nets, nous prévoyons, à moins d'imprévus importants, terminer le présent exercice financier avec un léger surplus. Nous continuons à suivre attentivement nos opérations et à exercer un contrôle très rigoureux sur les dépenses projetées.

7. LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017 – 2018 – 2019.

Les priorités sont établies suivant les subventions et différentes aides financières disponibles. L'objectif reste toujours le même soit de partager les coûts avec les autorités gouvernementales pour chaque projet important.

Je suis en discussion avec le gouvernement provincial dans le but d'obtenir une aide financière afin de subventionner des travaux d'infrastructure (pavage, aqueduc, égout, etc.) pour les rues Ballantyne Nord et Brock Nord (entre Curzon et Sherbrooke) pour l'année 2017 et pour la rue Percival (entre l'aire de jeux Percival et la rue Nelson) pour l'année 2018.

Pour l'année 2019, et suivant les demandes de la population et des discussions avec le gouvernement, j'espère être en mesure de pouvoir continuer à investir dans les infrastructures.

Enfin, je vous rappelle que le programme triennal d'immobilisations est un outil de planification à partir d'orientations générales et que la décision d'investir ou non dans un projet donné est conditionnelle à la capacité de payer de la Ville et à l'obtention de subventions.

Montréal-Ouest, le 11 octobre 2016

Beny Masella, maire